



L'ARRIVÉE D'OBAMA : L'IMPACT POUR LE QUÉBEC

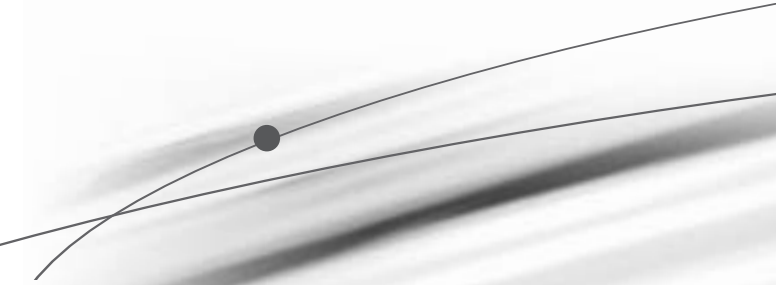
Julien Tourreille, chercheur, Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal

À l'exception de la polémique ayant entouré l'ALENA pendant la campagne électorale et malgré son premier déplacement officiel à l'étranger, effectué à Ottawa le 19 février dernier, le président Obama ne place pas la relation avec son voisin septentrional parmi les priorités de sa politique étrangère. Il est toutefois possible de déceler, à travers l'ambitieux programme de politique intérieure fixé par le président, des éléments susceptibles d'avoir des répercussions notables sur le Québec. Trois domaines retiennent alors particulièrement l'attention : le plan de stimulation de l'économie, la volonté de faire des énergies propres et de l'environnement le socle de la croissance économique future des États-Unis, ainsi que l'importance continue accordée à la sécurité du territoire américain.

1. L'économie et le libre-échange

Alors que l'économie américaine s'est contractée de 3,8 % au dernier trimestre de 2008 et que le taux de chômage¹ atteint 7,2 %, ce sont les questions de politique intérieure, spécialement

la crise économique, qui retiennent le plus l'attention des Américains. Ces derniers, dans une proportion de 71 %, considèrent que le nouveau président doit se concentrer en priorité sur les questions de politique intérieure, contre 11 % seulement sur les questions de politique étrangère. Cette préoccupation pour les affaires intérieures n'est ni nouvelle, ni surprenante. Elle est cependant actuellement très marquée. En janvier 2008, par exemple, la proportion² était de 56 contre 31. Dans un tel contexte, l'adoption d'un plan de relance de l'économie relevait de l'urgence pour le nouveau président. Employant une rhétorique plus apocalyptique et mettant habilement en scène l'urgence d'agir en se rendant dans des régions durement frappées par la crise, telles que l'Indiana où les licenciements industriels sont massifs, ou encore la Floride, qui est l'un des États les plus frappés par les saisies immobilières, Barack Obama est parvenu à obtenir du Congrès un plan de relance moins de trois semaines après son investiture.



Signé à Denver le 17 février, ce plan présente pour le Québec autant d'occasions que d'incertitudes. D'un côté, la relance ou, à tout le moins, le ralentissement de l'érosion de l'économie américaine ne peut être que bénéfique à une économie comme celle du Québec dont près de 75 % des exportations (qui représentent plus de 52 milliards de dollars) ont pour destination les États-Unis³. Même si l'efficacité de ce plan de 787 milliards n'est pas garantie, certaines mesures devraient s'avérer utiles à relativement court terme⁴. C'est le cas, par exemple, des 53,6 milliards prévus pour permettre aux États de limiter les hausses d'impôt et les coupures budgétaires, d'une augmentation de 13 % des fonds destinés à l'aide alimentaire, des réductions d'impôt pour les classes moyennes ou encore des 27,5 milliards de dollars accordés à la construction ou à la rénovation d'infrastructures (autoroutes, ponts...). Plus spécialement, la volonté affichée de développer le transport ferroviaire ouvre des perspectives intéressantes pour le Québec et ses entreprises. Le plan de relance prévoit en effet 9,3 milliards de dollars pour le développement de trains « rapides » (roulant à environ 180 km/h) aux États-Unis⁵. La côte est, avec l'axe Portland (Maine)–Raleigh (Caroline-du-Nord), constitue la colonne vertébrale de ce réseau auquel pourrait s'arrimer une liaison entre Montréal et Boston, selon les projets du département du Transport⁶. Répartis entre 11 régions, ces 9,3 milliards ne permettront pas, bien entendu, de construire un tel réseau. Cette somme est plutôt destinée à accélérer les études menées par le département du Transport et à faire effet de levier pour attirer d'autres investissements, que ce soit des États-Unis ou du secteur privé.

D'un autre côté, cependant, le plan de relance ouvre une période d'incertitude pour les partenaires commerciaux des États-Unis, qui ne se limite pas à l'efficacité ou non des mesures adoptées, mais plutôt à l'état d'esprit qu'elles traduisent. Les éléments les plus ouvertement protectionnistes de la clause « Acheter américain » (*Buy American Provision*), initialement introduite par le Congrès, ne figurent pas dans le texte signé par Barack Obama. Toutefois,

ce texte invite le gouvernement à dépenser les sommes consenties en favorisant les entreprises américaines, tout en respectant les accords commerciaux auxquels sont parties les États-Unis, en particulier l'OMC et l'ALENA. Plus fondamentalement, cet épisode de la clause « Acheter américain » met en évidence une position obscure et incertaine du nouveau président sur la question du libre-échange. Ainsi, bien qu'il dise considérer le protectionnisme comme dangereux, Barack Obama affirme avoir de la sympathie et comprendre les législateurs qui cherchent à favoriser les travailleurs américains en cette période de crise. Il faut par ailleurs se rappeler qu'il a remporté des États-clés dans la course à la Maison-Blanche, comme la Caroline-du-Nord et la Pennsylvanie, en utilisant une rhétorique pour le moins ambivalente vis-à-vis des accords de libre-échange, dont l'ALENA. Pendant sa campagne, il s'est également dit favorable à ce type de clauses favorisant les achats aux États-Unis dans les futurs accords de libre-échange.

L'ambivalence du président Obama à l'égard du libre-échange s'inscrit dans un sentiment plus général de scepticisme accru de la part de la population américaine vis-à-vis de la mondialisation. Comme l'a mis en évidence une récente étude du *Pew Global Attitudes Project*, la morosité économique actuelle alimente ce scepticisme dans une grande majorité de pays⁷. Or, c'est aux États-Unis que ce scepticisme est aujourd'hui le plus fort. Les Américains, dans une proportion de 67 et 60 %, jugent la mondialisation comme respectivement néfaste à la sécurité et à la création d'emplois⁸. De plus, seuls 53 % des Américains se disent favorables au commerce international, composante majeure de la mondialisation contemporaine⁹. Dans ce contexte, il n'est donc guère surprenant que les préférences de la population se portent vers des mesures jugées plus protectrices, au premier rang desquelles se trouvent l'inclusion de clauses du travail (tels l'interdiction du travail des enfants et le droit syndical) ainsi que de dispositions environnementales dans les accords de libre-échange, ou encore la volonté d'indépendance énergé-

tique. Ces trois types de mesures reçoivent respectivement l'appui de 93, 91 et 60 % des Américains¹⁰.

2. L'énergie et l'environnement

Renforcé par l'adoption rapide du plan de relance de l'économie américaine, Barack Obama a exposé, dans son discours devant le Congrès, le 24 février, sa détermination à mettre rapidement en œuvre l'ambitieux projet de politique intérieure qui figurait dans son programme électoral. Un nouveau plan pour sauver les banques, un programme d'aide à l'industrie automobile, la lutte contre le déficit du budget fédéral, la réforme du système de santé, des écoles et du code des impôts figurent parmi les principaux dossiers auxquels va s'attaquer Barack Obama dans les mois qui viennent¹¹. De tous ces dossiers, celui de l'énergie paraît particulièrement important pour le Québec. Comme il l'a exposé pendant sa campagne et comme il l'a rappelé lors de sa visite à Ottawa, le 19 février, le président américain entend concilier la sécurité des approvisionnements énergétiques des États-Unis, les impératifs de la préservation de l'environnement et les fondations de la prochaine période de croissance économique américaine. Dans cette perspective, il entend mettre l'accent sur la recherche et le développement dans le domaine des énergies propres. La Maison-Blanche a annoncé vouloir y consacrer 15 milliards de dollars par an pendant dix ans avec pour objectif de créer cinq millions d'emplois. Grand producteur d'hydroélectricité, le Québec peut avantageusement faire valoir ses ressources et son expertise dans ce domaine tant à long qu'à court terme. Premièrement, Barack Obama souhaite porter à 10 %, en 2012, et à 25 % en 2025 la part de l'électricité produite à partir de sources renouvelables¹². Deuxièmement, le plan de relance de l'économie signé le 17 février comprend des investissements à la recherche pour un réseau de distribution d'électricité plus « intelligent ». Toutefois, à l'image des groupes qui dénoncent le caractère polluant des sables bitumineux de l'Alberta, il existe également aux États-Unis des associations qui

dénoncent les ravages environnementaux provoqués par l'hydroélectricité, en particulier du fait de la construction de barrages. L'un des groupes les plus actifs en la matière et qui a déjà opéré au Québec est celui présidé par Robert F. Kennedy, Jr., la Waterkeeper Alliance. De tels mouvements pourraient donc exercer quelques pressions auprès de la présidence et surtout des législateurs du Congrès pour limiter l'importation d'électricité en provenance du Québec.

Un deuxième dossier environnemental sur lequel entend être proactif Barack Obama aura des incidences sur le Québec. Après le scepticisme, voire la défiance de l'administration Bush sur les questions liées aux changements climatiques, Barack Obama entend faire preuve de détermination et de volontarisme sur cet enjeu. Il entend ainsi mettre en place un système de *cap and trade* fixant des quotas d'émission de gaz à effet de serre et introduisant un mécanisme d'échanges de ces quotas. L'intérêt de ce type de système est, selon Barack Obama, de stimuler la recherche et les pratiques dans le sens de la diminution de ces émissions. Obama a d'ailleurs cosigné avec John McCain, en 2007, un projet de loi, le *Climate Stewardship and Innovation Act*, visant à mettre en œuvre un tel système aux États-Unis. Pour autant, la mise sur pied d'un tel mécanisme ne doit pas être perçue comme un encouragement à l'adoption d'approches contraignantes sur le plan international. Sous l'égide du président Obama, les États-Unis seront certainement des participants plus constructifs aux négociations de l'après-Kyoto. Mais la prise en considération de l'impact environnemental du développement de pays comme la Chine et l'Inde restera une condition majeure à cette participation constructive. De plus, Barack Obama adhère, comme George W. Bush et Bill Clinton avant lui, à une conception exceptionnelle et messianique du rôle des États-Unis sur la scène internationale. Dès lors, il préférera toujours que les États-Unis soient des *leaders* ou des modèles plutôt que de voir leur puissance souveraine contrainte par des normes internationales.

3. La sécurité du territoire et la frontière

De même que Barack Obama ne sera guère enclin à concéder des limitations à la souveraineté des États-Unis sur la scène internationale, il ne fera aucune concession relativement à la sécurité du territoire américain. Les attentats du 11 septembre 2001 ont avivé à Washington deux craintes sécuritaires concernant la relation avec le Canada. D'une part, bien qu'aucun des terroristes ne soit arrivé aux États-Unis par le Canada, nombre de politiciens américains ont utilisé l'affaire Ahmed Ressam de décembre 1999 pour stigmatiser la « porosité » et la dangerosité de la frontière avec le Canada. D'autre part, ils ont dénoncé le laxisme des politiques canadiennes d'immigration qui favoriseraient l'entrée de terroristes potentiels sur le territoire nord-américain. À défaut d'un alignement sur les critères américains ou d'une politique d'immigration commune à l'espace nord-américain, le partage de l'information et la coopération entre les autorités policières et judiciaires transfrontalières demeurent les meilleurs moyens de rassurer des interlocuteurs qui considèrent l'immigration et la frontière comme deux vecteurs de menaces à la sécurité des États-Unis.

Qui plus est, avec de 70 à 80 % de ses exportations destinées au marché américain et trois des dix principaux postes frontaliers terrestres situés sur son territoire (en gras dans le tableau ci-contre), le Québec est directement touché par l'ensemble des débats et des mesures entourant le renforcement de la sécurité à la frontière.

Les gouvernements américain et canadien ont rapidement saisi l'impact négatif, pour l'économie et les échanges commerciaux, de contrôles sécuritaires accrus aux passages frontaliers, ainsi que l'impossibilité matérielle de sceller une frontière longue de plus de 8 800 kilomètres. Dès la fin de 2001, ils ont donc pris, séparément ou conjointement, un ensemble de mesures destinées à permettre un équilibre entre sécurité et fluidité des échanges à la frontière. Signé en décembre 2001, l'accord sur la frontière

intelligente a présidé à la création de programmes de pré-dédouanement des marchandises (FAST) et des personnes (NEXUS). En décembre 2002, les deux pays ont signé le Safe Third Country Agreement qui prévoit une coordination des politiques d'asile et d'accueil des réfugiés. Le NORAD a été reconduit et étendu. Un groupe binational de planification a même été établi en décembre 2002. Les équipements et les personnels aux frontières ont été renforcés. En décembre 2004, le gouvernement canadien a créé le ministère de la Sécurité publique, équivalent du Department of Homeland Security créé aux États-Unis. Des forces de l'ordre transfrontalières conjointes ont été mises en place (les *Integrated Border Enforcement Teams* [IBE]). Enfin, en mars 2005, les présidents américain et mexicain ainsi que le premier ministre canadien ont inauguré le Partenariat pour la sécurité et la prospérité (le PSP), qui a pour objectif d'assurer une vision équilibrée des frontières et dont les travaux se concentrent sur cinq domaines : la compétitivité et la coopération réglementaire, la gestion de crises, la protection contre les pandémies, la sécurité énergétique et l'approche intelligente des frontières.

Les dix principaux postes frontaliers terrestres entre les États-Unis et le Canada (en millions de dollars de biens transportés par camion, en 2006)¹³

Postes frontaliers	Exportations (États-Unis vers le Canada)	Importations (Canada vers les États-Unis)
Detroit, Michigan	64 141	50 967
Buffalo-Niagara Falls, New York	31 938	26 917
Port Huron, Michigan	18 642	18 884
Champlain-Rouses Point, New York (Lacolle)	6 784	9 748
Blaine, Washington	8 110	5 460
Alexandria Bay, New York	4 743	7 453
Sweetgrass, Montana	5 619	3 725
Highgate Springs/Alburg, Vermont (Saint-Armand)	2 354	3 159
Sumas, Washington	1 067	1 551
Derby Line, Vermont (Stanstead)	461	1 993

Néanmoins, le bilan de toutes ces mesures destinées à assurer un équilibre entre renforcement de la sécurité et fluidité des échanges est mitigé. De nombreuses négociations doivent encore être conduites et de multiples obstacles doivent être levés. C'est notamment le cas pour les implications de l'Initiative de voyages dans l'hémisphère occidental, la WHTI, actuellement mise en application et qui requiert pour toute personne se rendant aux États-Unis la présentation d'un passeport ou de tout autre document permettant d'attester de l'identité et de la citoyenneté du voyageur. Les travaux du PSP se poursuivent sur le plan technique et à l'échelle administrative, mais ils manquent depuis 2006 d'impulsion politique.

Les attentats du 11 septembre 2001 ont notablement et durablement altéré la perception américaine de la sécurité de leur territoire. Historiquement perçue comme un lien favorisant les échanges entre deux pays amis, la frontière avec le Canada est dorénavant considérée par une bonne partie de la population et des décideurs américains comme une source potentielle de menaces. Essentiellement appréhendée sous l'angle de la sécurité, la frontière fait ainsi l'objet d'un renforcement très net des moyens de surveillance et de contrôle¹⁴. La conséquence en est le ralentissement et la hausse des frais de passage à la frontière. Il n'est pas acquis que le président Obama va rompre avec cette approche consistant à renforcer les mesures de sécurité. Outre une position frileuse par rapport à l'ALENA et au libre-échange en général au cours de sa campagne, il a continuellement appelé à un accroissement des moyens mis en œuvre pour protéger les frontières des États-Unis, autant avec le Mexique qu'avec le Canada. Par ailleurs, la nouvelle secrétaire à la Sécurité intérieure, Janet Napolitano, a ordonné dès les premiers jours de son entrée en fonctions, en janvier 2009, une évaluation des mesures de sécurité à la frontière entre les États-Unis et le Canada. Face aux problèmes que pose la « fermeture » de la frontière, il est donc impératif pour le Québec d'aborder rapidement cette question avec la nouvelle administration en place à Washington.

Conclusion

L'arrivée de Barack Obama à la Maison-Blanche a eu un impact rapide et radical sur l'image des États-Unis dans le monde. Pour la quasi-totalité des opinions publiques sur la scène internationale, ce président annonce une amélioration de la relation des États-Unis avec le reste de la planète¹⁵. Le Québec n'échappe pas à cette lame de fond¹⁶. La perception de l'influence des voisins américains sur la scène internationale s'est considérablement améliorée en l'espace de quelques mois seulement. Bien que cette popularité du président Obama à l'étranger représente une chance pour l'établissement de relations renouvelées avec les États-Unis, deux éléments doivent être rappelés. Premièrement, les positions du nouveau président américain ne correspondent pas nécessairement aux intérêts des partenaires internationaux des États-Unis. Le Québec peut ainsi faire valoir ses atouts sur le plan énergétique et environnemental, mais il restera beaucoup de travail de persuasion à faire et surtout d'information à effectuer auprès des interlocuteurs américains pour que les intérêts québécois dans ces deux dossiers importants que sont le libre-échange et la frontière soient considérés à Washington. Deuxièmement et plus fondamentalement, le maintien de bonnes relations sur la scène internationale ne constitue pas une priorité pour la population américaine. C'est la crise économique qui retient largement l'attention et qui concentre toutes les attentes envers le nouveau président, qui devrait donc se préoccuper davantage des demandes de sa population que de celles des partenaires commerciaux des États-Unis. De plus, alors que la crise va entraîner une baisse importante de la demande pour les biens et services provenant du Québec, elle va également alimenter des tendances protectionnistes chez une partie de la population américaine et du Congrès.

Notes :

1. Jeannine Aversa, « Economy Shrinks In 4Q At 3.8 Percent Pace », *The Huffington Post*, 30 janvier 2009.
2. Pew Research Center, « 71 % Nation Building at Home », <http://pewresearch.org/databank/dailynumber/?NumberID=708>, 29 janvier 2009.
3. Source : <http://www.gouv.qc.ca/portail/quebec/pgs/commun/portrait/economie/importexport/?lang=fr>.
4. « A Fiscal Gamble », *Washington Post*, 13 février 2009.
5. Farhana Hossain *et al.*, « The Stimulus Plan: How to Spend \$787 Billion », *nytimes.com*.
6. Brian Naylor, « Stimulus Puts High-Speed Rail on the Fast Track », *NPR.com*, 24 février 2009.
7. *The Pew Global Attitudes Project*, « Some Positive Signs for U.S. Image. Global Economic Gloom – China and India Notable Exceptions. 24-Nation Pew Global Attitudes Survey », 12 juin 2008, p. 15 et 17.
8. Données du site *The Chicago Council on Global Affairs* et *WorldPublicOpinion.org*, « World Public Favors Globalization and Trade but Wants to Protect Environment and Jobs », 25 avril 2007, <http://www.worldpublicopinion.org/pipa/articles/btglobalizationtradera/349.php?nid=&id=&pnt=349&lb=btgl>.
9. *The Pew Global Attitudes Project*, *ibid.*, p. 18.
10. Steven Pearlstein, « President's Historic Message Balances Urgency, Optimism », *The WashingtonPost*, 25 février 2009.
11. Source : http://www.whitehouse.gov/agenda/energy_and_environment/.
12. *The Chicago Council on Global Affairs* et *WorldPublicOpinion.org*, « International Publics Strongly Favor Labor and Environmental Standards in Trade Agreements », 21 mars 2007, <http://www.worldpublicopinion.org/pipa/articles/btglobalizationtradera/334.php?nid=&id=&pnt=334&lb=btgl>. *Public Agenda*, « Confidence in U.S. Foreign Policy Index », vol. 6, printemps 2008, p. 5.
13. Source : <http://www.csg.org/meetings/documents/Sarah%20Hubbard.pdf>.
14. Par exemple, en février 2009, un premier avion sans pilote, un drone, chargé de surveiller la zone frontalière entre le Dakota-du-Nord et le Manitoba a été mis en opération. André Duschene, « Des drones en patrouille à la frontière », *La Presse*, 5 février 2009.
15. « Growing Optimism That Obama Will Improve US Relations: Global Poll », *BBC World Service Poll*, 20 janvier 2009.
16. À la veille de la venue de Barack Obama à Ottawa, 82 % des Québécois estimaient que la relation avec les États-Unis allait s'améliorer. « Canadians Support Canada-US Energy/Environment Partnership », *Harris/Decima*, 17 février 2009.

RÉSUMÉ DE DOCUMENTS

Voici une sélection d'articles de veille, ou leur résumé, qui ont un lien avec l'article précédent et qui ont été déposés dans le site du Réseau de veille entre le 1^{er} août 2008 et le 31 janvier 2009.

LA COHÉSION SOCIALE

SEPTEMBRE 2008 :

OBAMA PROMET DU TRAVAIL AUX JEUNES

(CLIP 7042)

Veilleur-coordonnateur :

Olivier Lamalice, Conseil permanent de la jeunesse

Le programme du candidat démocrate Barack Obama présente de nombreuses initiatives à l'intention de la jeunesse américaine. L'une d'entre elles fait sursauter le journal conservateur *National Review* : les services communautaires obligatoires.

Sans détailler davantage son projet, Obama promet d'offrir aux universitaires des crédits d'impôt annuels de 4 000 \$ en échange d'un engagement social de 100 heures. Par cette initiative, il veut inciter les étudiants universitaires à acquérir 17 semaines d'expérience dans le milieu communautaire grâce au financement fédéral. Les élèves du secondaire pourront se prévaloir d'un programme semblable, mais allégé, de 50 heures de services communautaires par année.

Selon le *Boston Globe*, le programme d'Obama servira aussi à prouver son patriotisme auprès de l'électorat conservateur. Ainsi, dans les régions les plus républicaines où le candidat fait campagne, les services communautaires sont présentés comme la participation de la jeunesse au développement du pays.

Le *National Review* se demande quelle sera l'utilité d'une telle mesure pour les communautés. Les jeunes participant à ces pro-

grammes tenteront-ils d'aller chercher les 4 000 \$ en question de la façon la plus facile possible ou rendront-ils effectivement service? En dehors de cette critique touchant à l'efficacité du programme, le *National Review* ne se questionne pas sur la clientèle d'une telle politique. Pourtant, les étudiants les plus tentés de participer au programme, ne seraient-ce pas les moins bien nantis, ceux qui n'ont pas de bourse d'études et ceux qui doivent déjà travailler pour payer leurs études (au demeurant, très coûteuses aux États-Unis)? Il reste à voir si l'idée prendra forme, si Obama est élu en novembre prochain.

L'idée d'Obama n'est pas nouvelle. John Kerry, candidat démocrate en 2004, avait proposé un service civil d'une durée de deux ans en échange du paiement par le gouvernement fédéral des frais de scolarité universitaires. De l'autre côté de l'Atlantique, lors des dernières élections présidentielles françaises, la candidate socialiste Ségolène Royal avait proposé un tel service civil obligatoire remplaçant le service militaire, afin d'améliorer l'intégration des jeunes à la société française.

NOTE. – Après son élection du 4 novembre dernier, Barack Obama a modifié son plan de services communautaires pour les jeunes Américains. Sur son site <http://www.change.gov>, nous pouvions lire que l'équipe démocrate ne comptait plus rendre obligatoires les services communautaires, mais cherchera plutôt à encourager ceux-ci par des incitatifs financiers. Ce subtil changement de politique peut être consulté à ce site : <http://versionista.com/diff/ibDjuZFzAZv2WvoBhXQncQ-edits/?showscript>.

Sources :

BarackObama.com. « Barack Obama's Plan for Universal Voluntary Citizen Service », http://obama.3cdn.net/3b3158f85f69a39217_hydpmvzbb.pdf.

BRAY, Peter. « Change You Can't Click on », *Slate*, 12 novembre 2008, <http://www.slate.com/id/2204041/>.

GERAGHTY, Jim. « Hey, Obama Youth: Your Candidate Wants 50 Hours of Community Service Per Year », *National Review*, 7 juillet 2008.

NouvelObs.com. « Royal regrette le service militaire », *Le Nouvel Observateur*, 28 mars 2006, <http://archquo.nouvelobs.com/cgi/articles?ad=politique/20060328.OBS2057.html&host=http://permanent.nouvelobs.com/>.

WEISMAN, Jonathan. « Obama Issues Call to National Service », *The Boston Globe*, 3 juillet 2008.

LA DYNAMIQUE DES TERRITOIRES

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES ET BÂTIMENTS VERTS AUX ÉTATS-UNIS

(DOSSIER 7033 ET FICHE 7158)

Veilleur-coordonnateur :

*Pierre Blais, ministère des Affaires municipales, des Régions
et de l'Occupation du territoire*

Depuis les cinq dernières années, de plus en plus d'administrations publiques états-uniennes ont adopté des mesures pour favoriser la construction verte, notamment la certification LEED (*Leadership in Energy and Environmental Design*) développée par le U.S. Green Building Council (USGBC), ou des standards de construction similaires aux critères LEED. Un récent relevé réalisé par le USGBC décrit les mesures ainsi adoptées par 12 ministères et organismes fédéraux, 28 États, 120 municipalités et *counties*, 13 commissions scolaires et 36 établissements d'enseignement supérieur.

L'analyse du relevé fait ressortir les différents types de mesures considérées, qu'il s'agisse d'interventions publiques, de programmes incitatifs de subvention ou de réglementations.

Initiatives du gouvernement fédéral et des États

Des ministères et organismes fédéraux, dont le Department of Agriculture, le Department of Energy, le Department of Health and Human Services, le Department of Interior, le Department of State, l'Environmental Protection Agency et la General Services Administration, ont adopté des mesures pour l'obtention d'une certification LEED à l'égard des nouveaux bâtiments dont ils sont responsables. Ces mesures peuvent varier selon qu'elles visent l'ensemble des bâtiments ou certaines catégories d'entre eux, en fonction de leur valeur ou de leur superficie; selon qu'elles prévoient l'obtention de certains types de certification, c'est-à-dire LEED, LEED argent, LEED or; ou selon qu'elles visent des bâtiments privés loués par les ministères et organismes.

Par ailleurs, plus de la moitié des États ont adopté des mesures vertes pour les édifices occupés par les services du gouvernement ou financés par celui-ci.

• Une certification verte pour les bâtiments de l'État

La certification verte accordée aux bâtiments occupés par les services de l'État ou bien financés par celui-ci est appliquée par les États suivants : Arizona, Arkansas, Californie, Caroline-du-Sud, Colorado, Connecticut, Dakota-du-Sud, Floride, Hawaï, Maine, Maryland, Massachusetts, Michigan, New Jersey, Nevada, New York, Ohio, Rhode Island, Virginie et Washington.

Dans la plupart des cas, ces mesures concernent la construction et la rénovation de presque tous les bâtiments et prévoient l'atteinte du niveau LEED argent. Dans cinq cas, l'ensemble des bâtiments ou certains d'entre eux financés par l'État sont visés (Arizona, Caroline-du-Sud, Colorado, Michigan et Washington). En outre, deux États accordent la préférence aux bâtiments certifiés au moment de leur location (Floride et Virginie).

• Des incitatifs financiers

Un groupe de six États se sont dotés d'une mesure qui consiste en un crédit fiscal ou une subvention. Il s'agit de l'Illinois, du Maryland, du Nouveau-Mexique, de New York, du Nevada et de l'Oregon. Les mesures prévues en Illinois ont la particularité de se rapporter à l'obtention d'une certification LEED-*neighborhood* (LEED-ND), c'est-à-dire de s'appliquer à une unité de voisinage ou à un quartier. Chaque année, le gouvernement de l'État sélectionne trois ensembles résidentiels et en assume 1,5 % du coût d'immobilisation.

LES CERTIFICATIONS LEED EN BREF

LEED-NC pour les nouvelles constructions et les rénovations majeures

LEED-EB pour les interventions portant sur les bâtiments existants

LEED-CI pour l'intérieur des commerces

LEED-CS pour l'enveloppe et la coquille des bâtiments

LEED-H pour les projets résidentiels

LEED-ND pour le développement de quartiers et d'ensembles résidentiels

LEED pour les écoles

LEED pour les établissements de santé

LEED pour les commerces

La certification LEED comporte un ensemble de critères qui portent sur les aspects suivants : l'aménagement écologique des sites, la gestion efficace de l'eau, l'énergie et l'atmosphère, les matériaux et les ressources, ainsi que la qualité des aménagements intérieurs.

Des points sont attribués à chaque critère. Par exemple, pour le critère relatif à l'aménagement écologique des sites, 14 points peuvent être accordés pour la densité et l'intégration à l'environnement bâti, l'accès au site autrement que par la voiture individuelle, l'aménagement naturel du site, la gestion des eaux de pluie, l'effet « îlot de chaleur » ou le contrôle de la luminosité.

Quatre types de certification peuvent être accordés, selon le pointage obtenu. À titre d'exemple, pour être certifié LEED-NC, il faut que le projet obtienne au moins 26 points sur un total de 69. Si le projet obtient entre 33 et 38 points, il sera certifié LEED argent; entre 39 et 51 points, LEED or; et entre 52 et 69 points, LEED platine.

Source : <http://www.usgbc.org/>.

• Des réglementations

Le Connecticut a modifié son code du bâtiment, afin d'accroître l'efficacité énergétique de ses édifices. L'État prévoit par ailleurs qu'à compter du 1^{er} janvier 2009, tous les bâtiments dont le coût de construction sera de plus de 5 M\$ ou dont le coût des rénovations sera de plus de 2 M\$ devront obtenir la certification LEED argent. Cette mesure ne vise pas les bâtiments résidentiels de quatre unités et moins. La Virginie a également modifié son code du bâtiment pour créer une nouvelle catégorie de bâtiments économes d'énergie. Cette catégorie apparaît également au rôle d'évaluation municipale.

• Des mesures habilitant les municipalités et les counties

La Caroline-du-Nord a habilité les municipalités et les counties à réduire le coût des permis de construction et à accorder une ristourne dans le cas d'une construction ayant obtenu une certification LEED ou l'équivalent. À Hawaï, les counties doivent maintenant traiter de façon prioritaire les demandes de permis relatives aux constructions pour lesquelles un processus de certification LEED argent est en cours. Le Nevada a prévu la possibilité d'accorder un dégrèvement de taxes pour tout bâtiment privé ayant obtenu une certification LEED argent ou or, à l'exclusion des bâtiments résidentiels de trois étages et moins ainsi que des résidences unifamiliales. La Virginie a habilité les municipalités et les counties à réduire les taxes applicables aux bâtiments classés économes d'énergie en vertu de son code du bâtiment.

Initiatives des municipalités et des counties¹

Cinq grands types de mesures se dégagent du relevé effectué par le U.S. Green Building Council.

● Une certification verte pour les bâtiments publics

Plus de 80 des 120 municipalités et *counties* cités, soit près des deux tiers, prévoient que les nouveaux bâtiments ainsi que les rénovations majeures devront recevoir une certification verte. Dans une quarantaine de cas, on exige la LEED argent; dans quatre cas l'or, et dans un autre cas la platine. Pour plus du tiers de ces 80 municipalités et *counties*, ce sont tous les bâtiments qui sont visés. Autrement, une valeur minimale des travaux ou une superficie minimale est précisée, que l'on établit le plus souvent à 5 000 pieds carrés.

Dans plus de 20 de ces administrations publiques, l'exigence de la certification verte s'applique également aux bâtiments privés profitant d'un quelconque financement de la municipalité ou du *county*.

Les municipalités et *counties* considérés ici sont de tailles diverses. On remarque toutefois que bon nombre des plus grandes villes sont dotées de cette exigence, entre autres New York, Los Angeles, Chicago, Washington, Boston, Philadelphie, Seattle, Pittsburg, San Francisco, Atlanta, San Diego, Portland, Baltimore, Dallas, Houston, Salt Lake City, Minneapolis et St. Louis.

● Des primes à la densification

Une dizaine de municipalités ou de *counties* disposent ou envisagent se doter de primes à la densification, la densification étant une technique de zonage utilisée à diverses fins par les municipalités états-uniennes. L'augmentation du rapport plancher-terrain ou de la hauteur des bâtiments peut concerner certains secteurs, les centres-villes tout particulièrement, comme ceux d'Acton, au Massachusetts, de Nashville, au Tennessee, de Portsmouth, au New Hampshire, ou de Tampa, en Floride. Certains types de territoires peuvent aussi être exclus, tels les secteurs résidentiels de Pittsburg. La prime à la densification peut également viser certains usages ou projets d'ensemble, comme dans le

Arlington County, en Virginie, à Bar Harbor, dans le Maine, à Seattle ou à Sunnyvale, au Colorado. La prime peut être majorée si un bâtiment obtient la certification LEED or plutôt que LEED argent.

● Des procédures accélérées

Des 120 municipalités et *counties* répertoriés par le USGBC, une dizaine ont accéléré la procédure de l'émission des permis pour ce qui est des projets engagés dans un processus de certification verte. Un nombre similaire de municipalités ou de *counties* offrent une réduction du coût du permis, vraisemblablement une remise financière, une fois la certification obtenue. Cette réduction peut être un pourcentage fixe du coût du permis, comme à Gainesville, en Floride, ou dans le Sarasota County, en Floride, où elle est établie à 50 %. Elle peut aussi être proportionnelle au degré de certification obtenue, comme à Burbank, en Californie, dans le Eagle County, au Colorado, ou dans le Mecklenburg County, en Caroline-du-Nord.

● Des mécanismes d'aide financière et technique

Plus de 15 municipalités et *counties* disposent d'incitatifs fiscaux pour l'accroissement des bâtiments verts, soit une certaine forme d'écofiscalité. Ces incitatifs prennent la forme de crédits de taxes, de subventions ou de réduction du tarif d'électricité et d'approvisionnement en eau. La valeur de ces incitatifs fiscaux est souvent proportionnelle au degré de performance environnementale du bâtiment. Par exemple, le Chatham County, en Georgie, offre un crédit de taxe de 100 % étalé sur cinq ans pour les bâtiments commerciaux ayant obtenu la certification LEED or et de 20 % pour les cinq années suivantes. Ce crédit de taxe prévu par le Howard County, au Maryland, s'élève à 25 % pour la certification LEED argent, à 50 % pour la LEED or et à 75 % pour la LEED platine. À Pasadena, en Californie, la Pasadena Water and Power prévoit une subvention de 20 000 \$ aux développeurs ayant obtenu une LEED argent, 25 000 \$ pour une LEED or et 30 000 \$ pour une LEED platine.

En matière d'aide technique, la municipalité d'Issaquah, dans l'État de Washington, offre une consultation professionnelle gratuite (d'un architecte ou d'un autre spécialiste) aux développeurs qui s'inscrivent dans un processus de certification.

● Des exigences réglementaires

On compte enfin quelques municipalités et *counties* qui exigent l'application de critères liés aux bâtiments verts. Il peut s'agir de critères de type LEED intégrés dans des règlements d'urbanisme à caractère discrétionnaire ou d'autres types utilisés dans un processus de certification mené soit par la municipalité elle-même, soit par un organisme de certification. La certification n'étant accordée que lorsque la construction est terminée, on peut présumer qu'un suivi continu est nécessaire depuis l'émission du permis délivré sur la base des plans de construction. Généralement, à la fin du processus, la conformité du bâtiment donne lieu à un certificat d'occupation.

En guise d'exemple, mentionnons la municipalité de Mountain Village, au Colorado, qui s'est dotée d'un règlement sur l'économie d'énergie et le bâtiment vert contenant des normes et des critères qualitatifs pour tous les bâtiments résidentiels et prescrivant l'obtention d'une certification LEED, ou l'équivalent, pour tous les bâtiments commerciaux; la municipalité de Calabasas, en Californie, qui fait siens les critères LEED, que le règlement dénomme *Calabasas-LEED System* et qui voit au respect de ces critères; ou la municipalité de Pasadena, en Californie, qui exige l'obtention d'une certification LEED pour divers types de bâtiments et qui précise la rigueur du suivi qui doit être assuré par les fonctionnaires municipaux tout au long de la construction.

Note :

1. Ce texte a fait l'objet d'un article, signé par Pierre BLAIS et Alain CARON, dans le numéro d'automne 2008 d'*Urbanité*, la revue de l'Ordre des urbanistes du Québec, p. 40-42. Consultez à ce propos le site <http://www.ouq.qc.ca/documents/URB2008-09.pdf>. Il est à noter que le cadre juridique des municipalités états-unienues peut présenter d'importantes différences par rapport à celui qui régit les municipalités du Québec. La transposition de ces façons de faire doit donc être envisagée avec grande prudence.

Sources :

STATE OF CALIFORNIA, DEPARTMENT OF JUSTICE. *Local Government Green Building Ordinances in California*, 30 juin 2008, 9 p., http://ag.ca.gov/global-warming/pdf/green_building.pdf.

U.S. GREEN BUILDING COUNCIL. *LEED Initiatives in Government and Schools*, décembre 2008, 67 p., <http://www.usgbc.org/ShowFile.aspx?DocumentID=691>.

Autres références du RVIPP :

ALARIE, Martin. *Quartier écologique : le cas de l'Eco-Viikki*, en Finlande, fiche 6371 et rétroaction, 20 décembre 2007.

BOUCHER, Isabelle. *Une nouvelle certification : LEED - Neighborhood Developments*, clip 4963 et rétroaction, 16 novembre 2005.

BOUCHER, Isabelle. *Les toits verts*, fiche 4521 et rétroaction, 7 juin 2005.

CARON, Alain. *Bâtiments écologiques : écobâtiment, services conseils en bâtiment durable au Centre culture et environnement Frédéric-Back*, fiche 5647, 11 octobre 2006.

CARON, Alain. *Boston : un leader en matière de réglementation des bâtiments verts*, clip 6275 et rétroaction, 9 octobre 2007.

CARON, Alain. *Chantier vert : L'avenir II au service du bâtiment vert intelligent*, clip 6703, 9 juin 2008.

CARON, Alain. *Les outils d'urbanisme municipaux au service du développement durable*, dossier 6540, 27 février 2008.

LA GESTION DES RISQUES

BIEN SERVIR LES BABY-BOOMERS... ET « S'EN SERVIR » DANS DIX ANS

(FICHE 7107)

Veilleur-coordonnateur :

Larry Tremblay, Secrétariat du Conseil du trésor,
en collaboration avec Zoubida Zarir

Situation états-unienne

Dans un article intitulé « Serving Aging Baby Boomers », trois analystes du Groupe McKinsey présentent les résultats d'une vaste enquête sur ce que nous réserve le fait que tous les baby-boomers auront plus de 50 ans dans une décennie. Le groupe a enquêté auprès de 5 100 personnes, dont une partie née avant 1946, soit le groupe témoin, et une autre entre 1946 et 1955, communément appelée baby-boomers. Il a effectué des interviews et consulté les banques de données portant sur la consommation des baby-boomers à partir des années 1960, afin d'établir le profil de leur richesse, de leurs comportements et de leur consommation prévisibles au cours des dix prochaines années. La présente fiche en donne les principaux résultats.

Près de 60 % de la cohorte des baby-boomers devra continuer à travailler pour maintenir son niveau de vie. En même temps, selon l'enquête, moins en forme physiquement que leurs prédécesseurs, déjà 60 % souffrent de troubles chroniques de santé. Il y aura 21 millions de gens seuls dans ce groupe d'âge d'ici dix ans, soit le double de la génération précédente. Ainsi, 46 % craignent de se retrouver seuls et 43 % considèrent ne pas vivre la vie qu'ils auraient souhaitée. Toutefois, ce groupe n'a pas perdu son appétit pour la nouveauté et le changement. Son nombre, sa richesse et son désir d'évoluer en forceront plusieurs à se maintenir au travail. Mais beaucoup auront besoin d'aide financière ainsi que d'aide en matière de santé, et certains, les moins préparés à la retraite, voudront maintenir leur niveau de vie. Mais après des décennies à souffrir de la compétition, ils seront intéressés par de nouvelles formes de coopération.

Les baby-boomers seront la plus nombreuse et la plus riche génération des personnes de 50 ans et plus de l'histoire des États-Unis. En 2015, ils compteront pour 58 % de la richesse de la nation (dont 50 % dans l'immobilier), 40 % de la consommation et 41 % des revenus de la population américaine. Ils soutiendront ainsi l'essentiel de la croissance de la consommation dans plusieurs secteurs de l'économie. Pourtant, ils sont généralement plus inquiets à propos de leur avenir que ne l'était la génération précédente à leur âge : 62 % se soucient de leur santé à la retraite, 71 % du coût de la santé et 50 % de leur santé financière. Même si plusieurs n'ont pas accumulé les ressources nécessaires au maintien de leur niveau de vie à la retraite, un grand nombre désire cependant se retirer et maintenir un niveau de vie élevé.

Ces contradictions apparentes s'expliquent en partie du fait qu'en plus des baby-boomers pauvres, près du quart ne se sont pas préparés à la retraite. Pourtant, ces derniers ont des attentes en matière de niveau de vie qui ressemblent à celles des plus riches de leur génération. Ainsi, les moins bien préparés dépensent davantage que ce qu'ils gagnent annuellement. Avec le quart des baby-boomers relativement pauvres (revenu moyen de 15 000 \$ et actif de moins de 75 000 \$), d'importantes ressources de l'État risquent d'être nécessaires. Paradoxalement, ceux-ci demeurent optimistes : près de 80 % pensent mériter une vie stimulante et valorisante, sont ouverts au changement, utilisent Internet et croient qu'ils peuvent contrôler leur avenir. Comme ils arrivent à l'âge où l'on désire laisser quelque chose en retour de ce que l'on a reçu, les organismes communautaires où régnera un sentiment de camaraderie et qui auront le sens de l'engagement auront la cote pour attirer ces bénévoles et leur argent.

À l'âge de la retraite, 84 % des baby-boomers prévoient travailler, dont 40 % à l'âge même de 65 ans, soit dans une proportion deux fois plus grande que la génération précédente. Environ 60 % devront travailler pour maintenir 80 % de leur consommation courante. De 2005 à 2015, le Groupe McKinsey estime qu'il y aura 34 millions de postes à pourvoir aux États-Unis.

Les personnes vieillissantes composeront plus de la moitié des emplois de l'économie du savoir : gestion, droit, enseignement de haut niveau, etc. Les entreprises auront fort à faire pour attirer ces travailleurs qui seront également plus indépendants. Ces derniers exigeront un environnement flexible et agréable où régnera la camaraderie (le quart des baby-boomers prévoient travailler plus longtemps pour des raisons sociales), et ceux qui n'auront pas suffisamment de revenus de retraite demanderont de bons régimes sociaux, surtout de santé.

Certaines compagnies révisent leurs exigences, afin de créer un milieu de travail plus flexible pour les travailleurs vieillissants. Ainsi, les pharmacies CVS proposent des *snowbird programs* permettant à leurs employés âgés de travailler dans le sud des États-Unis durant l'hiver. IBM cherche des retraités d'expérience pour former les jeunes travailleurs. D'autres, comme UBS Financial Services, intègrent des baby-boomers dans leurs équipes de travail pour satisfaire aux exigences de leur clientèle âgée qui préfère les travailleurs expérimentés. Les entreprises auront aussi à adapter leur équipement aux besoins des travailleurs âgés ainsi que leurs activités, afin de favoriser l'aspect social du travail, ce qu'apprécient les travailleurs âgés.

Parce qu'ils se méfient du système financier, seulement 20 % des baby-boomers possèdent un plan financier à long terme. Sur le plan de la santé, leur ouverture aux médecines douces et leur méfiance à l'égard du système médical favoriseront de nouvelles avenues. Il pourra s'agir d'un service de gestion personnalisé et intégré des problèmes de santé pouvant les affecter ou encore d'un service d'évaluation des combinaisons médicamenteuses, les *medecine managers*. Pour assurer l'attraction et la fidélisation des baby-boomers, les entreprises devront livrer des services de qualité, personnalisés et au plus faible prix. L'un des services en croissance est la mise à disposition de technologies permettant aux grands-parents de communiquer en ligne avec leurs petits-enfants. La même technologie pourra s'appliquer aux services de santé ou aux services financiers.

Situation canadienne

Selon un sondage récent (printemps 2008) d'Ipsos Reid, les travailleurs de 55 ans et plus se disent intéressés à poursuivre le travail pour les raisons et dans les conditions suivantes :

- 60 % veulent maintenir leur régime de santé
- 50 % veulent des heures de travail flexibles
- 48 % disent ne pas avoir les moyens de prendre leur retraite
- 42 % veulent demeurer actifs
- 38 % préfèrent demeurer chez leur employeur actuel, mais dans un emploi différent
- 36 % envisagent de travailler quelques années à temps plein et d'entreprendre une retraite progressive par la suite (en moyenne pendant trois ans et demi)
- 34 % veulent s'assurer d'un revenu suffisant
- 26 % désirent travailler sur une base contractuelle après leur retraite
- 24 % veulent une retraite progressive
- 24 % aiment l'aspect social du travail
- 21 % adorent leur travail

La situation canadienne ne diffère donc pas beaucoup de celle des États-Unis. En 2021, tous les baby-boomers auront plus de 55 ans. Pour contrer la pénurie de main-d'œuvre annoncée, les conditions précitées devront probablement être assurées par tous les employeurs au cours de la prochaine décennie.

Sources :

COURT, David, Diana FARRELL et E. FORSYTH. « Serving Aging Baby Boomers », *The McKinsey Quarterly*, Groupe McKinsey, novembre 2007.

REUTERS. *Perks Needed To Keep Older Workers: Poll*, par Julie Mollins, édition Patricia Reaney, 15 avril 2008.

LA GESTION DES RISQUES

CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET ARRIVÉE DU PRÉSIDENT OBAMA

(FICHE 7208)

Veilleur associé :

Marc DeBlois, ministère du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs

Le 4 novembre 2008, la population des États-Unis a élu Barack Obama à la présidence du pays. Le candidat avait présenté, pendant sa campagne, son plan de lutte contre les changements climatiques et de sécurité énergétique.

Voici quelques éléments importants de ce plan :

- que les émissions de gaz à effet de serre (GES) soient ramenées à leur niveau de 1990 d'ici 2020;
- que les émissions de GES soient à 80 % de leur niveau de 1990 d'ici 2050;
- que les États-Unis s'engagent dans la création d'un marché de limitation et d'échange des émissions du carbone et que la totalité des allocations d'émissions soient vendues aux enchères;
- que la totalité des revenus de ces enchères soit réinvestie dans la production d'énergies renouvelables;
- que 10 % de l'électricité soit produite à partir des énergies renouvelables d'ici 2012 et 25 % d'ici 2020 (cette proportion est de 8 % actuellement);
- que les nouveaux bâtiments gouvernementaux soient neutres en carbone d'ici 2025;
- que tous les bâtiments gouvernementaux soient de 40 % plus efficaces en énergie d'ici cinq ans;
- que l'efficacité énergétique de tous les bâtiments gouvernementaux existants soit améliorée de 25 % d'ici cinq ans;
- qu'une politique nationale soit établie pour que tous les nouveaux bâtiments soient plus efficaces de 50 % d'ici 2030 et que tous les bâtiments existants le soient de 25 % d'ici 10 ans;

- qu'un standard national soit établi pour les combustibles faibles en carbone (*low carbon fuel standard*);
- que la conservation de l'énergie soit une priorité et qu'elle soit rendue obligatoire pour tous les États et les comtés;
- que les standards d'efficacité énergétique des voitures aient doublé d'ici 18 ans;
- que la production de biocarburants soit portée à 36 milliards de gallons d'ici 2022 et à 60 milliards d'ici 2030;
- que la consommation de pétrole soit réduite de 35 % d'ici 2030.

En janvier 2009, le président Obama a présenté son plan de revitalisation de l'économie, afin de contrer les effets négatifs de la crise mondiale économique, plan qui ne faisait cependant aucune mention directe de la lutte contre les changements climatiques.

Analyse

Pour le Québec, l'arrivée de M. Obama peut influencer sur les efforts déployés par le gouvernement dans sa lutte contre les changements climatiques. En effet, depuis 2008, le Québec contribue à l'élaboration d'un marché du carbone nord-américain par sa participation à la Western Climate Initiative (WCI) et au Climate Registry. Le président Obama a clairement fait valoir son intérêt pour la création d'un marché du carbone du type limitation et échange des émissions de gaz à effet de serre. Le débat reste entier, à savoir s'il choisira d'utiliser le travail réalisé jusqu'à présent par les États ou s'il repartira sur de nouvelles bases. Le Québec sera directement influencé par son choix.

Sur le plan des émissions de GES des voitures, le Québec est en voie d'adopter des normes d'émissions équivalentes à celles de la Californie. Le gouvernement Bush avait proposé une nouvelle norme d'efficacité énergétique pour les voitures en décembre 2007, mais les règles n'en avaient pas été précisées. Au cours de la semaine du 5 janvier 2009, le gouvernement a spécifié qu'il ne formulerait pas ces règles et qu'il laisserait la future administration faire ce travail. L'administration Obama pourrait poursuivre le travail amorcé ou choisir une norme plus exigeante (voire

développer une norme équivalente à celle de la Californie). Le choix de M. Obama aura des implications pour tous les gouvernements fédérés qui ont adopté la norme californienne. Ce choix sera vraisemblablement tributaire du plan de relance de l'industrie automobile que le président Obama a annoncé à la fin de 2008.

De leur côté, les cibles de réduction des GES pour 2020 et 2050 (post-Kyoto) seront liées aux choix que privilégiera le président Obama au cours de 2009. Jusqu'à présent, sa position a été très différente de celle des pays européens (stabilisation des GES à leur niveau de 1990 en 2020 par rapport à 20 % de moins pour l'Union européenne). Son choix se répercutera sur tout le processus de négociation international auquel participe le Québec depuis de nombreuses années, aussi bien que sur le choix des cibles individuelles de réduction que fera le Québec pour 2020. De nombreux États américains (dont plusieurs partenaires économiques importants du Québec) ont déjà énoncé, pour 2020, des cibles de réduction des GES plus ambitieuses (de 10 % à 20 % sous leur niveau de 1990) que celles du président Obama.

Finalement, le développement énergétique du Québec pourrait être influencé par la position du gouvernement Obama, selon que la grande hydroélectricité sera reconnue comme renouvelable et selon que les décisions prises favoriseront le transport de l'énergie sur le territoire américain. Ces points devront être éclaircis au cours des prochains mois.

À l'échelle fédérale canadienne, compte tenu des changements importants qui s'annoncent aux États-Unis, on comprend que le gouvernement Harper tient à construire des ponts avec le gouvernement Obama le plus tôt possible. Les bases ont commencé à être posées dès le lendemain de l'élection du 4 novembre par le premier ministre Harper et le ministre des Affaires étrangères du Canada, Lawrence Cannon, alors qu'ils faisaient tous deux référence à un marché du carbone nord-américain. Le gouvernement canadien a également créé à la mi-janvier 2009 un poste

de sous-ministre chargé du développement d'un marché du carbone nord-américain. La personne désignée à ce poste (Bob Hamilton) était auparavant secrétaire associée au Conseil du trésor.

Il faut comprendre qu'avec plus de 80 % des provinces et territoires membres du Climate Registry et quatre provinces officiellement membres du Western Climate Initiative (ce qui représente 73 % du PIB canadien et 79 % de la population canadienne), il est à l'avantage du gouvernement fédéral d'arrêter son choix le plus rapidement possible et de l'arrimer avec celui du gouvernement fédéral états-unien, s'il espère faire modifier l'approche que les provinces ont commencé à adopter en cette matière. Il reste à voir ce que le gouvernement Obama choisira de mettre sur pied en premier et ce qui pourrait freiner la mise en œuvre de son plan lié aux changements climatiques et à l'approvisionnement énergétique.

Sources :

« Barack Obama and Joe Biden : Promoting a healthy environment », [En ligne]. <http://www.barackobama.com/pdf/issues/EnvironmentFactSheet.pdf>. (Consulté le 20 janvier 2009)

« Barack Obama's plan to make America a global energy leader », [En ligne]. http://obama.3cdn.net/4465b108758abf7a42_a3jmvyfa5.pdf. (Consulté le 20 janvier 2009)

CHANGE.GOV : THE OFFICE OF THE PRESIDENT-ELECT. « The Obama-Biden Plan », [En ligne]. http://change.gov/agenda/economy_agenda. (Consulté le 20 janvier 2009)



LA DYNAMIQUE CONTINENTALE

DANS QUELLE MESURE L'ARRIVÉE D'OBAMA SERA-T-ELLE FAVORABLE AU QUÉBEC?

(FICHE 7207)

Veilleur-coordonnateur :

Martin Landry, ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation

L'arrivée de Barack Obama suscite de l'espoir partout dans le monde. Les politiques et les réformes envisagées sur les plans socioéconomique, commercial, énergétique et environnemental seront-elles bénéfiques pour le Québec?

Analyse

Sur le plan économique, les experts s'entendent pour dire que l'ampleur de la réduction des taux directeurs, combinée aux plans de relance budgétaire proposés au Canada (de l'ordre de 15 à 30 milliards de dollars) et aux États-Unis (de 800 à 1 200 milliards US), aura clairement un impact positif sur l'économie québécoise à court et à moyen terme.

Sur le plan commercial, il reste à voir si les États-Unis se comporteront en promoteurs enthousiastes du multilatéralisme, du libre-échange et de la règle de droit international. Il faudra voir aussi si la présidence réussira à faire contrepoids aux velléités protectionnistes d'un congrès à majorité démocrate. À ce chapitre, il sera intéressant de voir si les tracasseries réglementaires à la frontière s'amenuiseront et si la nature et la durée de nos différends commerciaux avec le pays de l'oncle Sam s'atténueront.

Sur le plan social, les politiques et les valeurs prônées par le nouveau président (lutte contre la pauvreté, élargissement des systèmes de santé et d'éducation, etc.) recourent les efforts entrepris dans ce sens par le Québec depuis la Révolution tranquille.

Sur le plan environnemental, la révolution verte envisagée par le président Obama va dans le sens des mesures déjà adoptées par le Québec, comme la Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013, le Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques et la Stratégie de développement de l'industrie québécoise de l'environnement et des technologies vertes.

Par ailleurs, le président Obama a exprimé sa volonté de rendre les États-Unis davantage autosuffisants en matière d'énergie, d'accroître l'efficacité énergétique, tout en investissant massivement dans les énergies nouvelles, situation qui pourrait favoriser le Québec. En effet, les dizaines de milliards qui seront investis aux États-Unis pour mettre à niveau le réseau électrique et construire de nouveaux parcs éoliens devraient permettre d'accroître les exportations d'électricité québécoise et engendrer d'intéressantes retombées industrielles pour les fournisseurs québécois, notamment ceux qui œuvrent au sein de l'industrie éolienne.

Enfin, selon les observations d'experts regroupés au sein du Canada-US Project, la capacité du premier ministre du Canada à tisser des liens étroits avec le président Obama déterminera pour une grande part l'évolution des relations bilatérales entre les deux pays, et ce, autant sur le plan de la sécurité aux frontières que sur celui de l'énergie et de l'environnement, par exemple. L'enjeu déterminant pour le gouvernement du Canada, selon les experts, sera de persuader celui d'Obama qu'il est nécessaire de poursuivre des objectifs sécuritaires et économiques communs. Il reste à voir dans quelle mesure la personnalité des deux dirigeants sera compatible et si la chimie sera au rendez-vous. La pire des situations pour le Québec et le Canada serait que le nouveau gouvernement se réfugie dans une forteresse « America » et renforce son périmètre de sécurité au détriment des intérêts économiques canadiens et québécois.

NOTE. – Pour la rédaction de ce texte, diverses sources ont été puisées dans la vigie quotidienne du MDEIE portant sur la crise financière.

LISTE DES DOCUMENTS PRODUITS

Trois types de documents sont publiés dans le site du Réseau gouvernemental de veille, soit le clip, la fiche et le dossier. Vous trouverez ci-dessous la liste des documents produits du 1^{er} août 2008 au 31 janvier 2009.

Les documents annonçant des activités qui ont déjà eu lieu n'ont pas été retenus, sauf si un compte rendu en a été fait. Les documents sont classés selon l'ordre alphabétique des auteurs. Le ministère ou l'organisme indiqué est celui où l'auteur exerçait ses fonctions au moment où il a rédigé son texte.

CLIPS

ANTIL, Thomas – Ministère du Tourisme

- Les enjeux de l'eau douce dans l'industrie du tourisme au Québec
- Quand le paysage prend une valeur économique!

BERGERON, Jean-François – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Transport de la nourriture – Regard critique sur le concept de « kilomètre alimentaire »

BLAIS, Martin – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- Le revenu de solidarité active : une façon intéressante d'accroître l'incitation au travail

BLAIS, Pierre – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- La stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal : avancement de sa mise en œuvre

BOUCHARD, Érick-Noël – Secrétariat du Conseil du trésor

- Site de l'Institut de gestion politique et de développement économique (IGPDE) du gouvernement de la République française

BOUCHER, Isabelle – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- La gestion écologique des eaux de pluie : des résultats concluants

BROUILLARD, Frédéric – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Positionnement stratégique en matière d'alimentation au Royaume-Uni

CARON, Alain – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- La stratégie d'inclusion de logements abordables de la Ville de Montréal : avancement de sa mise en œuvre

CASTONGUAY, Marie-Hélène – Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

- Rapport final de la Table ronde des experts du G8 sur la diversité et l'intégration

CHAMPAGNE, Patrick – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Collectivités territoriales en France

CHARTRAND, Claude – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- Selon l'OCDE, la plupart des biocarburants de première génération n'ont pas été rentables au cours des dernières années

COLOMBANI-LACHAPPELLE, Geneviève – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- La capitalisation du soutien dans la valeur des actifs agricoles : une entrave aux réformes et à l'efficacité sectorielle

DAIGNAULT, Sébastien – Ministère du Conseil exécutif

- France – droits des détenus et alternative à la détention

ÉMOND, Marie-Hélène – Office de la protection du consommateur

- L'information : trop c'est comme pas assez

GOYETTE, Steven – Ministère de la Sécurité publique

- Combattre la pornographie juvénile en ligne avec des outils informatiques
- Facteurs liés à la délinquance et à la victimisation chez les jeunes à Toronto, 2006
- Tendances de la détention provisoire dans les services correctionnels
- Contre les attaques bioterroristes lors du transport alimentaire

LACHANCE, Sophie – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

- La biodiversité au goût du jour

LAFLAMME, Guy – Ministère du Conseil exécutif

- Portrait statistique de l'économie sociale dans la région de Montréal

LAMALICE, Olivier – Conseil permanent de la jeunesse

- YouthNoise : les jeunes magasinent une cause
- Les attitudes des jeunes européens face aux drogues
- Obama promet du travail aux jeunes... littéralement
- La polarisation des opinions américaines : un facteur géographique?

LAVOIE, Olivier – Ministère du Conseil exécutif

- Échanger son vote sur Facebook

LECLERC, Richard – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire

- Les villes nordiques et les changements climatiques

LORTIE-KEATING, Jean-Thomas – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

- La hausse des prix alimentaires – causes et conséquences

MARCEAU, Mélanie – Ministère de la Sécurité publique

- Midi-rencontre de la Chaire La capitale en leadership dans le secteur public – La planification stratégique et la lassitude organisationnelle du secteur public : défi de leadership

PARADIS, Julie – Ministère du Conseil exécutif

- Annuaire de publications scientifiques et universitaires libres d'accès

ROY, Sonia – Ministère des Services gouvernementaux

- Préparer le futur de l'économie Internet et Déclaration de Séoul sur le futur de l'économie Internet

SANOGO, Ramata – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire

- Variations dans la création d'emploi dans les régions de Montréal, de Laval, des Laurentides, de la Montérégie et de Lanaudière

- Revenu disponible par habitant : Québec dépasse Montréal pour la première fois en 2007
- Évolution de l'emploi dans les secteurs manufacturiers et des services dans la RMR de Montréal

ST-ONGE, Mathieu – Ministère de la Sécurité publique

- Si ce n'était qu'un problème d'approche?
- La recherche au service de l'élaboration de programme : le cas des gangs de rue en Floride

THÉRIAULT-BÉRUBÉ, Félix – Ministère de la Sécurité publique

- Organisation mondiale du commerce et altermondialisme : désertion sur le front ou militantisme pragmatique?
- Un groupe communautaire pour gérer des mégaprisons en Angleterre?

FICHES

BERNIER, Lucie – Ministère de l’Immigration et des Communautés culturelles

- L'immigration et l'asile dans l'Union européenne depuis 2008

BLAIS, Pierre – Ministère des Affaires municipales et des Régions

- Portrait des ménages locataires éprouvant des problèmes d'abordabilité sur le territoire du Grand Montréal
- Initiatives des états en matière de bâtiments verts aux États-Unis

BZDERA, André – Curateur public du Québec

- L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) au Québec
- Les dispositifs interministériels en matière de santé

CHARTRAND, Claude – Ministère de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation

- Marché des biens et services environnementaux : possibles avenues de diversification pour les entreprises agricoles

DAIGNAULT, Sébastien – Ministère du Conseil exécutif

- Conciliation travail-carburant-pouvoir d'achat

DEBLOIS, Marc – Ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs

- Changements climatiques et arrivée du président Obama

GOYETTE, Steven – Ministère de la Sécurité publique

- L'effet CSI et les limites de la science judiciaire

LANDRY, Martin – Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation

- Dans quelle mesure l'arrivée d'Obama sera-t-elle favorable au Québec?

LAVOIE, Olivier – Ministère du Conseil exécutif

- Les réactions au taux de participation aux élections québécoises du 8 décembre 2008

LAVOIE, Philippe – Institut de la statistique du Québec

- L'analytique, un outil moderne pour les organismes de l'État

LEFEBVRE, Jean-Marc – Ministère du Conseil exécutif

- Cahiers de l'évaluation : la nouvelle revue bimestrielle de l'Administration française sur l'évaluation des politiques publiques

PARADIS, Julie – Ministère du Conseil exécutif

- Logement et Premières Nations : un problème de gouvernance

THÉRIAULT-BÉRUBÉ, Félix – Ministère de la Sécurité publique

- Quand les jeunes britanniques jouent du couteau
- Quand le ridicule ne tue pas : les clowns rebelles et les manifestations

TREMBLAY, Larry – Secrétariat du Conseil du trésor

- Bien servir les baby-boomers... et « s'en servir » dans dix ans
- Le Fonds monétaire international (FMI) pour accroître l'efficacité de l'aide internationale
- OCDE - La situation des infirmières aux États-Unis : constat et recommandations

DOSSIERS

ALARIE, Martin – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- La préservation et la mise en valeur du paysage : les cas du Québec et de la Suisse

BERGERON, Jean-François – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- La crise alimentaire mondiale et les incidences pour le Québec

BLAIS, Pierre – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Initiatives municipales en matière de bâtiments verts aux États-Unis
- Comparaison des collectivités territoriales de France et du Québec

BOISVERT, Mario – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- L'enquête du MAMR auprès des municipalités sur leurs nouveaux pouvoirs fiscaux d'aide au développement économique

BOUCHER, Isabelle – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Le paysage en action : Premier forum québécois sur la demande sociale en paysage - compte-rendu

CARON, Alain – Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

- Faut-il coordonner l'élaboration du plan d'urbanisme et de l'Agenda 21 local?

HITAYEZU, Félicien – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

- La crise économico-financière et le secteur agroalimentaire québécois

LAVOIE, Olivier – Ministère du Conseil exécutif

- La délimitation des circonscriptions électorales

LEFEBVRE, Jean-Marc – Ministère du Conseil exécutif

- Bulletin d'information e-Veille, septembre 2008 : Les aînés et les technologies de l'information

VEILLE MINISTÉRIELLE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT – Ministère du Conseil exécutif

- Contre le décrochage : quelques exemples

LISTE DES VEILLEURES-COORDONNATRICES ET DES VEILLEURS-COORDONNATEURS

MINISTÈRE OU ORGANISME	NOM	COURRIEL
Bureau de la Capitale-Nationale	Hugo Roy	hugo.roy@bcn.gouv.qc.ca
Centre d'expertise des grands organismes	Alain Duquet	alain.duquet@ramq.gouv.qc.ca
Centre des services partagés	Vacant	
Conseil de gestion de l'assurance parentale	Amélie Vaillancourt	amelie.vaillancourt@cgap.gouv.qc.ca
Conseil permanent de la jeunesse	Olivier Lamalice	olivier.lamalice@cpj.gouv.qc.ca
Curateur public du Québec	Nadine Raymond	nadine.raymond@curateur.gouv.qc.ca
	Malcolm St-Pierre	malcolm.st-pierre@curateur.gouv.qc.ca
Institut de la statistique du Québec	Philippe Lavoie	philippe.lavoie@stat.gouv.qc.ca
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	Élisabeth Sénéchal	elisabeth.senechal@mapaq.gouv.qc.ca
	Sébastien Daignault	sebastien.daignault@mapaq.gouv.qc.ca
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	Jean Hénare	jean.henaire@mels.gouv.qc.ca
	Valérie Saysset	valerie.saysset@mels.gouv.qc.ca
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	Chantal D'Auteuil	chantal.dauteuil@mess.gouv.qc.ca
Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles	Lucie Bernier	lucie.bernier@micc.gouv.qc.ca
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	Madeleine Albert	madeleine.albert@mcccf.gouv.qc.ca
Ministère de la Famille et des Aînés	Suzanne Lamy	suzanne.lamy@mfa.gouv.qc.ca
Ministère de la Justice	Robert E. Deschênes	rdeschenes@justice.gouv.qc.ca
Ministère de la Santé et des Services sociaux	Michel Clavet	michel.clavet@msss.gouv.qc.ca
Ministère de la Sécurité publique (École nationale de police du Québec)	Mathieu St-Onge	mathieu.st-onge@msp.gouv.qc.ca
	Camille Cossette-Girard	ccossette-girard@enpq.qc.ca
	Marc Desaulniers	mdesaulniers@enpq.qc.ca
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire	Pierre Blais	pierre.blais@mamrot.gouv.qc.ca
Ministère des Finances	Réjean Houle	rejean.houle@finances.gouv.qc.ca
Ministère des Relations internationales	Michel Lambert	michel.lambert@mri.gouv.qc.ca
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	Ingrid Eggers	ingrid.eggers@mrnf.gouv.qc.ca
Ministère des Services gouvernementaux	Sonia Roy	sonia.roy@msg.gouv.qc.ca
Ministère des Transports	Karine Bourque	karine.bourque@mtq.gouv.qc.ca
Ministère du Conseil exécutif	Julie Paradis	julie.paradis@mce.gouv.qc.ca
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs	Maxime Bélisle	maxime.belisle@mddep.gouv.qc.ca
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation	Martin Landry	martin.landry@mdeie.gouv.qc.ca
Ministère du Tourisme	Thomas Antil	thomas.antil@tourisme.gouv.qc.ca
Ministère du Travail	Vacant	
Office de la protection du consommateur	Francis Rémillard	francis.remillard@opc.gouv.qc.ca
Revenu Québec	Lise Blanchette	liseblanchette@mrq.gouv.qc.ca
Secrétariat du Conseil du trésor	Larry Tremblay	larry.tremblay@sct.gouv.qc.ca
Société d'habitation du Québec	Jacques Trudel	jacques.trudel@shq.gouv.qc.ca

Vous avez des questions à poser ou de l'information à faire partager?

N'hésitez pas à communiquer avec le coordonnateur ou la coordonnatrice de votre ministère ou organisme.

Prospective est produit sous la coordination du
Secrétariat aux priorités et aux projets stratégiques
Ministère du Conseil exécutif
835, boulevard René-Lévesque Est, bureau 1.01, Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 528-0659 • Télécopieur : 418 643-2570

Dépôt légal - 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1488-304X
© Gouvernement du Québec, 2009

Comité de rédaction

Guy Laflamme, éditeur, ministère du Conseil exécutif
Pierre Blais, ministère des Affaires municipales et des Régions
Martin Landry, ministère du Développement économique,
de l'Innovation et de l'Exportation
Julie Paradis, ministère du Conseil exécutif
Francis Rémillard, Office de la protection du consommateur



Production et coordination

Hélène Mercier, direction des communications
Secrétariat à la communication gouvernementale
Ministère du Conseil exécutif

Révision linguistique

Michelle Collard, réviseure